

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

# Conférence de presse du 22 août 2017

Rentrée scolaire 2017-2018

# Faits et chiffres-clés

## Le DIP c'est:

- **74'889** élèves
- **6'932** enseignant-e-s (2'585 EP, 1'741 CO, 2'606 ESII)
  - 495 nouveaux enseignants et éducateurs engagés:
    - *139 enseignement primaire*
    - *128 CO*
    - *140 secondaire II*
    - *48 enseignement spécialisé*
    - *40 nouveaux éducateurs pour le spécialisé*
- **59** établissements primaires (164 écoles + école climatique de Boveau)
- **19** établissements du CO
- **29** établissements du secondaire II et tertiaire B dont 4 établissements mixtes (11 collèges, 6 ECG, 7 pôles de formation professionnelle, CTP, ACCES II – ex-ACPO, Lullin, Espace Entreprise, ESIG)
- **53** institutions de l'enseignement spécialisé, **17** regroupements de classes spécialisées (y.c. DIAMs), **13** classes intégrées (CLI) et **1** dispositif inclusif intégral EP

## Faits et chiffres-clés

Le coût complet par élève en 2016 était de:

- ✓ **15'940** francs à l'école primaire (enseignement régulier)
- ✓ **25'690** francs au cycle d'orientation
- ✓ **22'798** francs au secondaire II
  - **24'060** francs pour les filières générales et professionnelles à plein temps du secondaire II
  - **16'619** francs pour les filières duales

## Faits et chiffres-clés

Effectifs élèves	2016	2017	Variation
Enseignement obligatoire	<b>47'368</b>	<b>47'966</b>	<b>+598</b>
Primaire	34'132	34'687	+555
Cycle d'orientation	13'236	13'279	+43
Secondaire II	<b>24'323</b>	<b>24'952</b>	<b>+629</b>
Enseignement spécialisé public et subventionné*	<b>1'852</b>	<b>1'971</b>	<b>+119</b>

Source : SRED et OMP (pour l'enseignement spécialisé)

2016 Effectifs stabilisés; 2017 Effectifs prévus \* y. c. élèves inclus dans l'enseignement ordinaire grâce à un dispositif de soutien

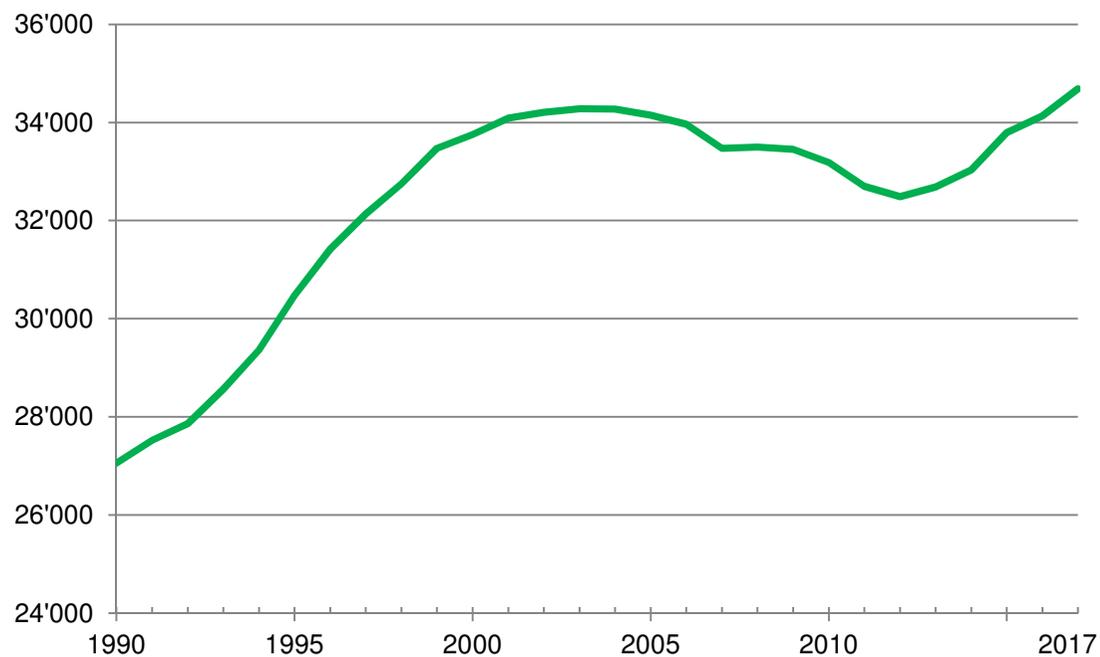
Postes supplémentaires obtenus (2016) et prévus (2017) (ETP enseignants)	2016	2017	Variation
Enseignement obligatoire	<b>3'634</b>	<b>3'674</b>	<b>+40</b>
Primaire	2'211	2'254	+43
Cycle d'orientation	1'423	1'420	-3
Secondaire II	<b>2'093</b>	<b>2'123</b>	<b>+30</b>
Enseignement spécialisé public (enseignants et éducateurs)	<b>445</b>	<b>472</b>	<b>+27</b>

Source: DIRFIN et OMP

2016 : effectifs stabilisés ; 2017: effectifs prévus

# Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves

## Enseignement primaire



2017 : 34'687

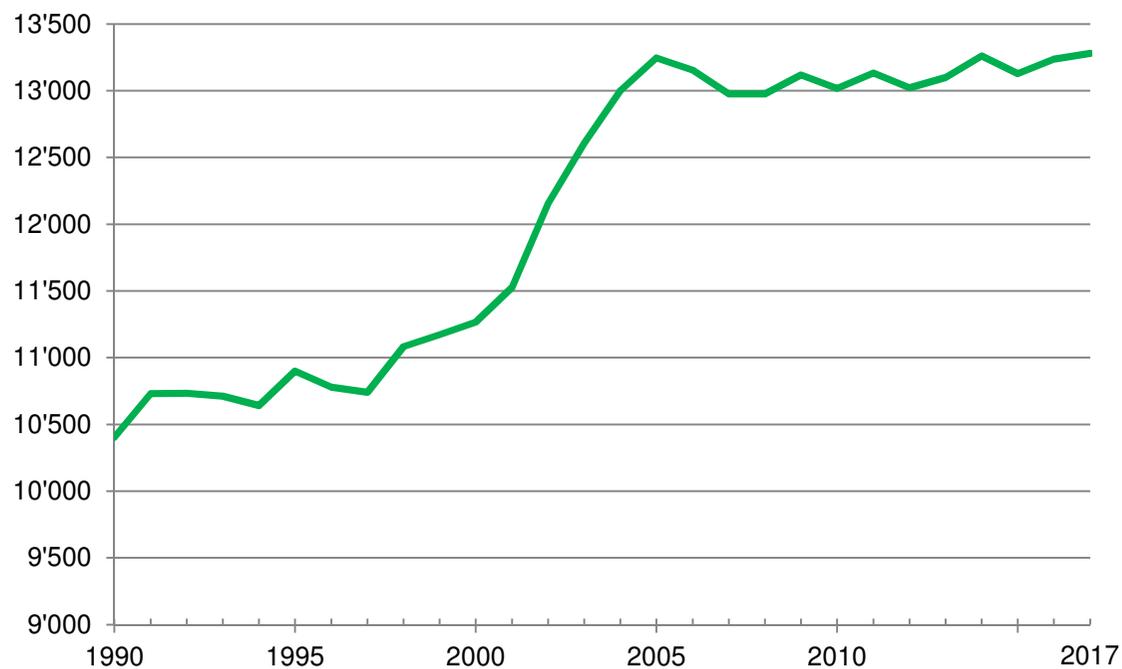
2010 : 33'181

2000 : 33'756

1990 : 27'059

Source : SRED

# Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves Cycle d'orientation



2017: 13'279

2010 : 13'018

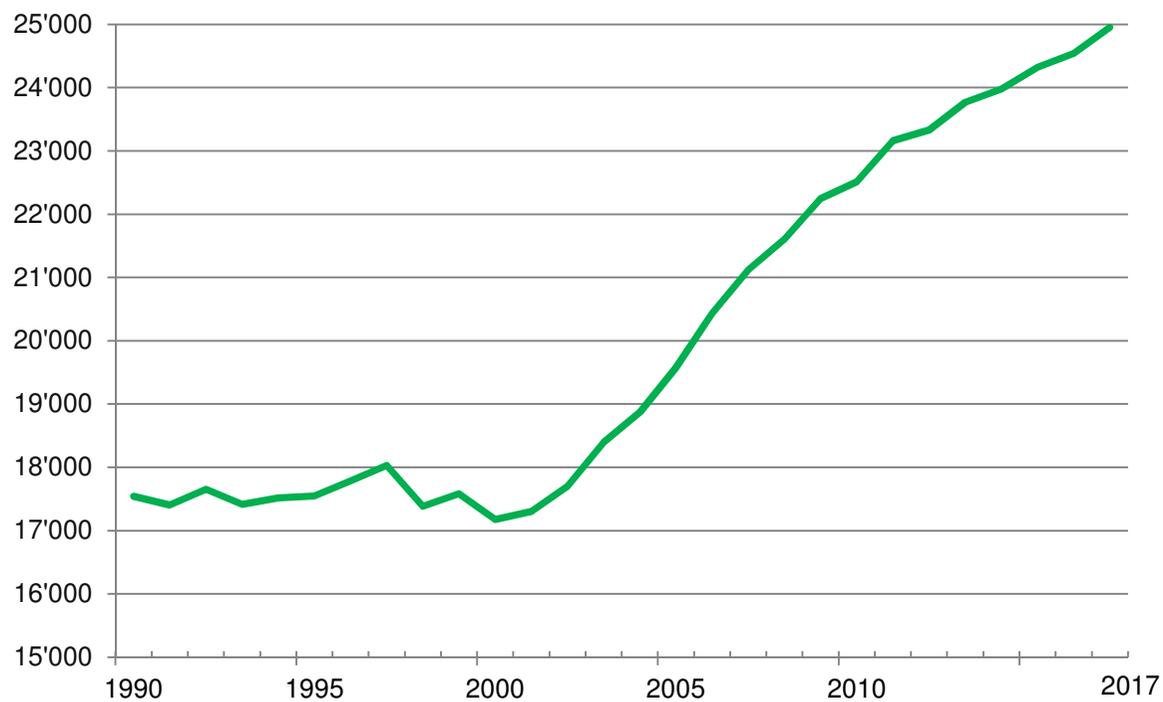
2000 : 11'267

1990 : 10'403

Source : SRED

# Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves

## Enseignement secondaire II



2017 : 24'952

2010 : 22'513

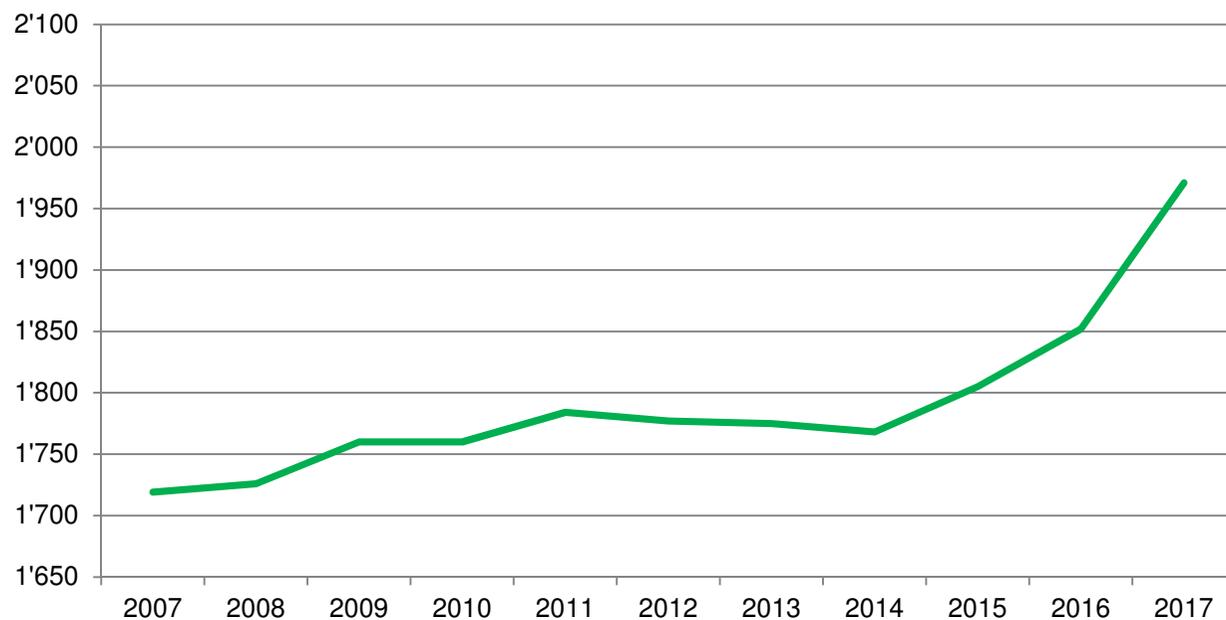
2000 : 17'176

1990 : 17'540

Source : SRED

# Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves

## Enseignement spécialisé public et subventionné



2017 : 1971

2016 : 1852

2011 : 1'784

2007 : 1'719

Sources : SRED (2007-2016) et OMP (2017)

## Faits et chiffres-clés: Enseignement spécialisé public et subventionné

Le nombre d'élèves observé pour la rentrée 2017 est de 1'971 (enseignement spécialisé et soutien pédagogique en enseignement spécialisé)	2016*	2017	Variation
Inclus dans l'enseignement régulier grâce à un soutien pédagogique spécialisé	56	105	<b>+49</b>
Inclus dans l'enseignement régulier grâce à un nouveau dispositif inclusif (DIES)	--	12	<b>+12</b>
DIAMs**	20	45	<b>+25</b>
Regroupements de classes spécialisées	386	343	<b>-43</b>
Centre médico-pédagogiques ou institutions	1'033	1'105	<b>+72</b>
EFP (école de formation préprofessionnelle) et classes intégrées du CO	215	217	<b>+2</b>
Formation préprofessionnelle du secondaire II	126	124	<b>-2</b>
Migrants à besoins éducatifs particuliers (secondaire II)	16	20	<b>+4</b>
<b>Total</b>	<b>1'852</b>	<b>1'971</b>	<b>+ 119</b>

\* Effectifs au 15 novembre 2016 (données SRED)

\*\* Dispositif de collaboration entre l'enseignement régulier et spécialisé (EP Roseraie et Pâquis-centre)

Source : OMP

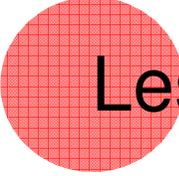
# Faits et chiffres-clés

## Contrats d'apprentissage signés

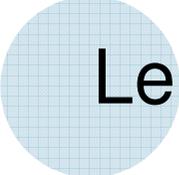
	Au 15 août			A fin octobre		
	Total	CFC	AFP	Total	CFC	AFP
<b>2013</b>	<b>1'415</b>	1'337	78	<b>2'224</b>	2'001	223
<b>2014</b>	<b>1'557</b>	1'394	163	<b>2'183</b>	1'924	259
<b>2015</b>	<b>1'738</b>	1'544	194	<b>2'202</b>	1'972	230
<b>2016</b>	<b>1'913</b>	1'697	216	<b>2'285</b>	2'006	279
<b>2017</b>	<b>1'875</b>	1'657	218			

- Au chapitre de la formation professionnelle, signalons l'ouverture cette année de l'Ecole supérieure de bande dessinée et d'illustration – qui accueille 18 élèves en 1<sup>e</sup> année (sélectionnés sur dossier parmi 60 candidats).

# Les points forts de la rentrée



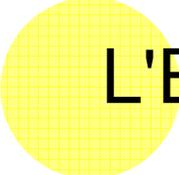
Les conditions de la rentrée



Le renforcement de l'école primaire



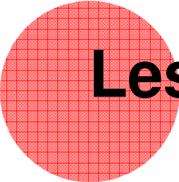
L'école inclusive pour les élèves à besoins particuliers



L'Ecole de commerce Raymond-Uldry



Bilan



# Les conditions de la rentrée: enseignement primaire

	2016	2017	Variation	Remarques
Elèves	34'132	34'687	+555	
Nombre moyen d'élèves par classe	19.9	19.9	-	Il peut y avoir des variations selon les communes/quartiers puisqu'on ne déplace pas, en principe, les élèves de l'EP
Taux d'encadrement	16.06	16.06	-	

Sources : SRED et DGEO

2016 : effectifs stabilisés (novembre)  
Rentrée 2017: effectifs prévus

# Les conditions de la rentrée: cycle d'orientation

	2016	2017	Variation
Elèves	13'236	13'279	+43
Taux d'encadrement (hors classes d'accueil)	10.58	10.51	-0.07

Nombre moyen d'élèves par classe (hors classes d'accueil)*						
	9e		10e		11e	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>R3/LS</b>	22.1	21.8	22.8	22.6	22.8	22.5
<b>R2/LC</b>	17.4	17.0	16.7	16.6	17.5	17.1
<b>R1/CT</b>	12.7	12.6	12.9	12.7	12.9	12.8

A noter :

- l'introduction de la 3e période d'éducation physique en 9R1 et 9R2
- une amélioration du taux d'encadrement dans tous les degrés et tous les regroupements/sections ainsi que la baisse du nombre de déplacements d'élèves non-volontaires : 175 contre 234 en 2016.

Sources : SRED et DGEO

2016 : effectifs stabilisés (novembre)  
Rentrée 2017: effectifs prévus

\*Maxima prévus :

- a) classes-atelier et classes d'accueil : 12 élèves;
- b) regroupement 1 et section CT : 14 élèves;
- c) regroupement 2 et section LC : 18 élèves;
- d) regroupement 3 et section LS : 24 élèves;

# Les conditions de la rentrée: ESII

	2016	2017	Variation	Remarques
Elèves	24'323	24'952	+629	
Taux d'encadrement	11.80	11.70	-0.1	Amélioration des conditions d'encadrement malgré la forte hausse du nombre d'élèves
<b>Nombre moyen d'élèves par cours</b>				
Collège	17.8	17.8		Les effectifs réglementaires par cours varient selon la discipline enseignée
ECG	16.5	16.5		
CFP Commerce plein temps	21.2	20.6		Les effectifs varient selon les filières L'amélioration est en lien avec l'ouverture de l'EC Raymond-Uldry qui favorise une meilleure répartition des élèves

Sources : SRED et DGESII

2016 : effectifs stabilisés (novembre)  
Rentrée 2017: effectifs prévus

# Le renforcement de l'école primaire : les équipes pluridisciplinaires

- ✓ Une **équipe pluridisciplinaire** réunit enseignants spécialisés, éducateurs, psychologues, logopédistes, psychomotriciens et infirmiers. Ces professionnels travaillent ensemble dans les écoles en étroite collaboration avec l'équipe enseignante et la direction.
- ✓ Etape pilote lancée en 2015 dans 3 établissements :
  - Bernex/Lully
  - Champs-Fréchets/Cointrin
  - Jonction/Plantaporrêts
- ✓ **6 nouveaux établissements entrent dans le dispositif en 2017 :**
  - Mail/Carl-Vogt
  - Tambourine/Troinex/Vigne-Rouge
  - Anières/Corsier/Gy/Hermance/Jussy/Presinge
  - Seujet/Devin-du-Village/Necker/Saint-Jean
  - Cayla/Europe
  - Tattes/Gros-Chêne/Racettes.

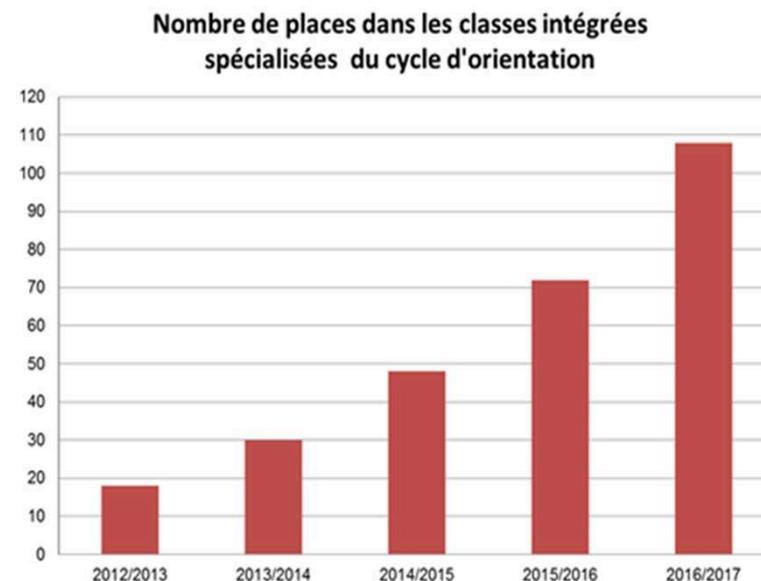
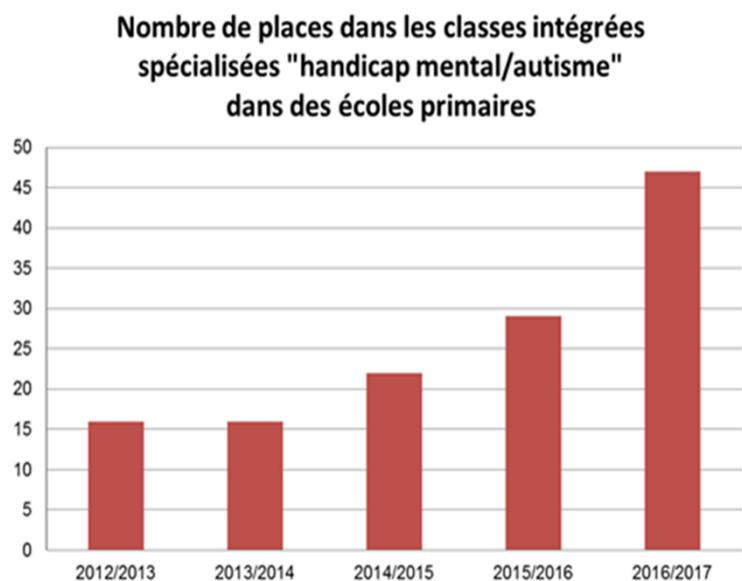
# L'école inclusive pour les élèves à besoins particuliers : rappel

Pour les élèves à besoins particuliers, il existe :

- ✓ **l'intégration dans un bâtiment** scolaire de l'enseignement régulier d'un groupe d'élèves; ces élèves sont dans leur propre salle, même si cela n'exclut pas des moments d'intégration individuelle dans une classe. Exemples :
  - regroupements de classes spécialisées à l'EP (RCS)
  - classes intégrées à l'EP et au CO (CLI)
  - CMP intégrés à l'EP
  
- ✓ **l'inclusion dans une classe** de l'enseignement régulier grâce à un dispositif de soutien. Ces dispositifs varient (professionnels concernés, intensité du soutien, etc.) en fonction des besoins des élèves. Exemples :
  - soutien quelques demi-journées d'un enseignant spécialisé de l'OMP (SPES)
  - accompagnement par un assistant à l'intégration scolaire (AIS)
  - accompagnement par un psychologue du Centre d'intervention précoce en autisme (CIPA Inclusion)
  - 4 élèves à besoins particuliers passent une bonne partie de leur temps en classe avec un co-enseignement du titulaire et de l'enseignant spécialisé (DIAMs)

# L'école inclusive pour les élèves à besoins particuliers : les nouveautés 2017 / intégration

- ✓ Deux nouvelles **classes intégrées** : à l'EP des Ouches (16 places) et au CO de la Golette (18 places)



- ✓ Intégration du **Centre d'enseignement spécialisé et de formation pratique (CESFP)** dans l'EC Raymond-Uldry.

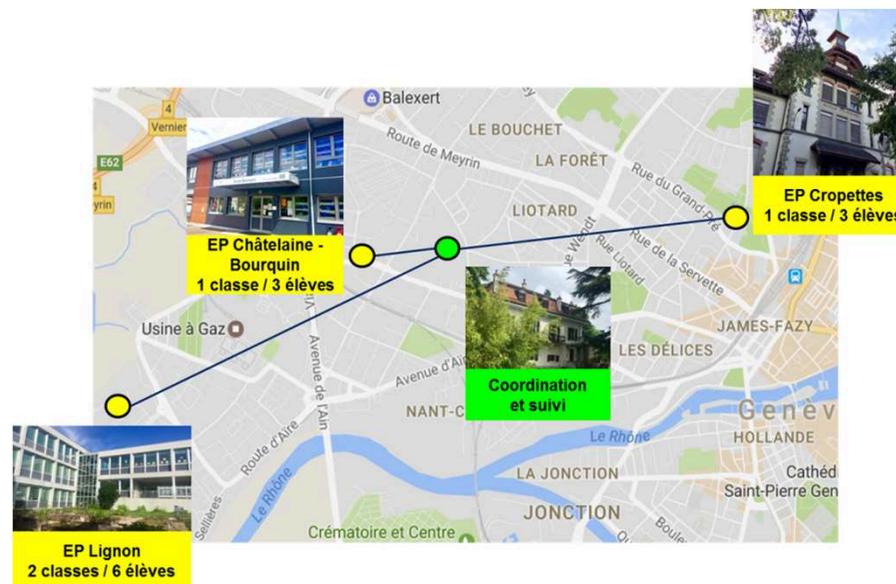


# L'école inclusive pour les élèves à besoins particuliers : les nouveautés 2017 / inclusion (1)

- ✓ **A la rentrée 2017, 246 élèves bénéficieront d'un dispositif inclusif, contre 111 l'année dernière.**
- ✓ **Des dispositifs inclusifs s'étendent :**
  - Evolution du regroupement spécialisé de l'école de Pâquis-centre en dispositif de type DIAMs (+ 24 élèves de 4 à 12 ans)
  - 105 élèves accompagnés par le SPES-OMP (contre 56 en 2016-17)
  - Développement du CIPA Inclusion : 11 élèves seront accueillis (4 en 2016-17) dans 4 écoles : Contamines, Champs-Fréchets, Chandieu et Lachenal.
  - + 2 AIS, soit 18 au total pour 40 élèves accompagnés (31 en 2016-17).
- ✓ **De nouveaux dispositifs de soutien sont prévus :**
  - le DIES (dispositif inclusif d'enseignement spécialisé)
  - un développement du soutien à l'école primaire, notamment d'élèves auparavant suivis dans le préscolaire.

# L'école inclusive pour les élèves à besoins particuliers : les nouveautés 2017 / inclusion (2)

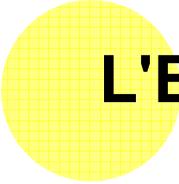
- ✓ **Le DIES** (dispositif inclusif d'enseignement spécialisé), c'est :
  - **12 élèves de 4-5 ans** ayant des déficiences intellectuelles, scolarisés à 100% dans l'école de leur quartier/commune (Lignon, Châtelaine-Bourquin, Cropettes).
  - **3 élèves par classe régulière.**  
Chaque groupe d'élèves est accompagné au cours de la semaine d'un enseignant spécialisé ou éducateur et de l'enseignant titulaire de la classe.
  - Taux d'encadrement (pédagogique et thérapeutique) équivalent à celui d'un centre médico-pédagogique.





## L'école inclusive pour les élèves à besoins particuliers : les nouveautés 2017 / inclusion (3)

- ✓ **Le soutien pédagogique spécialisé (SPS)** se développe grâce à deux nouveaux dispositifs.
- ✓ **Un dispositif facilitant la transition entre le préscolaire et l'école primaire :**
  - dans les structures de la petite enfance (crèches, etc.), **le Service éducatif itinérant (SEI)** suit des enfants à besoins particuliers dans le cadre de la pédagogie précoce spécialisée;
  - dès la rentrée, **des collaborateurs du SEI accompagneront à temps partiel 23 élèves** présentant diverses difficultés. Cet accompagnement, en principe dégressif, est prévu en **1P et 2P**.
- ✓ Un projet pilote **avec des collaborateurs de l'école spécialisée de L'Arc :**
  - ils accompagneront **une dizaine d'élèves** à besoins particuliers de la région de Thônex **à partir de la 3P**.



## L'Ecole de commerce Raymond-Uldry : le projet

- ✓ Baptisée en l'honneur de Raymond Uldry (1911-2012) qui fut, notamment, enseignant, inspecteur, directeur de la formation professionnelle de 1956 à 1976, ainsi que fondateur de nombreuses structures de réinsertion ou en lien avec le handicap (Astural, insieme, SGIPA, AJETA).
- ✓ L'EC Raymond-Uldry se veut **une vitrine de la formation professionnelle et un modèle d'école inclusive.**
- ✓ Elle offrira des **filières habituelles** pour une école de commerce : CFC employé de commerce (dual et plein temps), maturité professionnelle commerciale, Ecole supérieure d'informatique de gestion, passerelle vers la HES.
- ✓ Elle offrira également une **palette de places d'apprentissage et de stages.**
- ✓ Elle accueillera le **Centre d'enseignement spécialisé et de formation pratique (CESFP)**, dépendant de l'OMP.

# L'Ecole de commerce Raymond-Uldry : une palette de places d'apprentissage (1)

- ✓ Encadrés par leurs maîtres formateurs, les jeunes en formation effectueront des tâches nécessaires au fonctionnement de **secteurs d'application** : cafétéria, secrétariat, entretien-environnement dès la rentrée, puis travail social et centre de documentation.
- ✓ **La cafétéria** fonctionnera avec une quinzaine d'apprentis en voie duale sous la responsabilité de formateurs du CFP-SHR :
  - CFC de cuisinier (8 places)
  - AFP d'employé de cuisine (3 places)
  - CFC de spécialiste en restauration (3 places)
  - AFP d'employé en restauration (1 place)
- ✓ **Le secrétariat** offrira dans un premier temps :
  - 1 place de CFC d'employé de commerce en voie duale
  - 1 place de stage FCPM (formation commerciale pour porteur de maturité)
  - 14 places de stages de pratique professionnelle pour des CFC d'employé de commerce voie plein temps

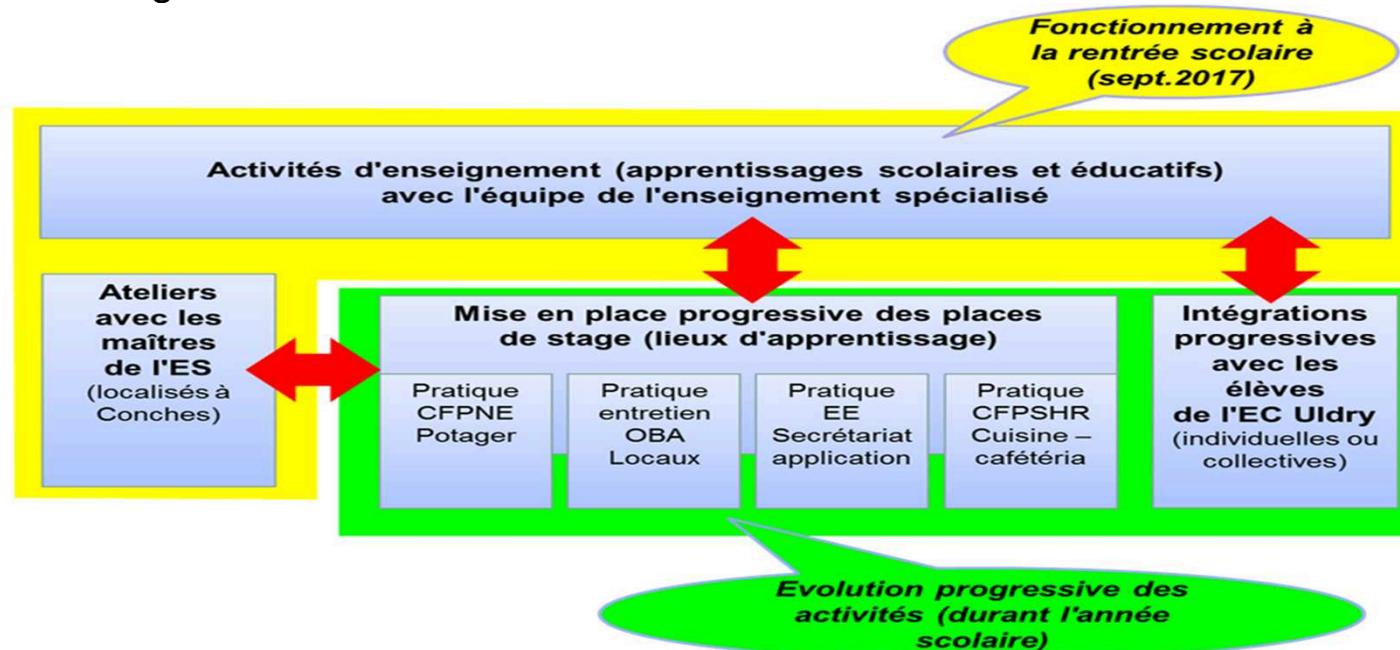


## L'Ecole de commerce Raymond-Uldry : une palette de places d'apprentissage (2)

- ✓ **Le secteur entretien-environnement** proposera
  - 1 place de CFC d'agent d'exploitation en voie duale
- ✓ **Le secteur travail social** offrira en 2018
  - 1 place de stage de bachelor pour un étudiant de la HETS
  - 1 place de stage de master pour un étudiant de la HETS
- ✓ **Le Centre de Documentation** prévoit pour 2018
  - 1 place de CFC d'assistant en information documentaire en voie duale.
- ✓ De plus, les différents secteurs offriront des **stages de pré-qualification** aux jeunes du CESFP.
- ✓ Ce modèle est évolutif et destiné à se développer au cours des années.

# L'Ecole de commerce Raymond-Uldry : un espace d'insertion

- ✓ Le CESFP : 16 élèves de 15 à 18 ans ayant des besoins éducatifs particuliers.
- ✓ Un projet dont la mise en place se fait en deux étapes :
  - intégration géographique du CESFP au sein de l'EC Raymond-Uldry
  - mise en place progressive des lieux de stages pratiques et des intégrations.



# L'Ecole de commerce Raymond-Uldry : le bâtiment

- ✓ 82 millions de francs pour une surface brute de plancher de 18'600 m<sup>2</sup>
- ✓ Conception écologique: géothermie, toiture en panneaux photo-voltaïques, volume compact économe en énergie
- ✓ 31 salles de cours
- ✓ 22 salles multimédia
- ✓ 1 centre de documentation de 670 m<sup>2</sup>
- ✓ 1 auditoire de 300 places
- ✓ 3 salles d'éducation physique
- ✓ 900 jeunes en formation en 2017
- ✓ 80 enseignants et une équipe administrative d'une douzaine de personnes



Images: GlobalVision

# Bilan – Mes priorités pour la formation :

## 1. Lutter contre le décrochage scolaire

- ✓ A Genève, 10 à 15% des jeunes n'obtiennent pas de certification du Secondaire II.
- ✓ Chaque année, environ 550 jeunes mineurs interrompent leur formation avant une première certification.
- ✓ Durant la législature, la lutte contre le décrochage scolaire a, notamment, signifié :
  - développer **Cap Formations** : plusieurs milliers de jeunes suivis avec près de 80% de retour en formation;
  - ouvrir **l'Espace Lullin** pour permettre à des jeunes très fragiles d'éviter de décrocher;
  - préparer la mise en œuvre à la rentrée 2018 de **la formation obligatoire jusqu'à 18 ans**.
- ✓ Dans la mesure où le décrochage au Secondaire II est souvent la résultante d'échecs dès les premiers apprentissages, il faut aussi agir à l'école primaire. L'analyse en cours du nCO devra également permettre d'adapter le dispositif en conséquence.

# Bilan – Mes priorités pour la formation :

## 2. Renforcer l'école primaire

- ✓ L'école primaire est le parent pauvre de l'enseignement genevois avec un encadrement en dessous de la moyenne des cantons.

59 Dépenses annuelles des cantons et des communes (rémunération des enseignants uniquement) par élève du primaire (3<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> HarmoS), par canton (2010), exprimées sous forme d'écart par rapport à la moyenne (environ 9200 francs)

Données: OFS, AFF. Calculs: CSRE.



- ✓ **L'école primaire a été renforcée :**
  - **Les postes de soutien ont passé de 101 à 146 ETP** (dont près de 40 postes exclusivement destinés à l'apprentissage de la lecture au cycle élémentaire).
  - L'introduction du **mercredi matin** d'école au cycle moyen a, notamment, permis de renforcer la dotation horaire pour **l'enseignement des langues** (français, allemand et introduction de l'anglais).
  - Début du déploiement des **équipes pluridisciplinaires**.

# Bilan – Mes priorités pour la formation :

## 3. Valoriser la formation professionnelle

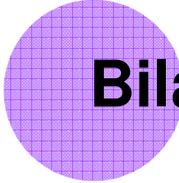
- ✓ Notre canton enregistre le plus bas taux d'entreprises formatrices (9%) et connaît la proportion la plus faible d'élèves qui entrent en formation professionnelle duale après le CO (4%).
- ✓ **Plan d'apprentissage** lancé en 2015 sous l'impulsion du DIP. Trois axes d'action :
  - soutenir les entreprises
  - former plus à l'Etat (au moins 4% d'apprentis)
  - mieux informer et orienter les élèves
- ✓ **Des résultats encourageants**, notamment :
  - développement de filières correspondant aux besoins des entreprises
  - atteinte du quota de 4% (4.3%) dans le petit Etat à cette rentrée avec 265 apprentis (198 apprentis en 2013) dont 118 pour le DIP, premier département formateur d'apprentis (6.7%)
  - amélioration du dispositif d'IOSP (information et orientation scolaire et professionnelle) au CO dès cette rentrée.

# Bilan – Mes priorités pour la formation :

## 4. Développer une école plus inclusive

- ✓ Une école inclusive est une école capable de répondre aux besoins de chaque élève, quelles que soient ses capacités, ses difficultés ou son origine sociale. Elle concerne donc tous les élèves.
- ✓ Le renforcement de l'école primaire (postes de soutien, équipes pluridisciplinaires) y participe. Tout comme les dispositifs développés pour faire face aux réalités de la migration d'aujourd'hui (classes d'accueil à 100% à l'EP, classes d'alphabétisation au CO, classe spécialisée à l'ACCES II\*), la généralisation de l'éducation physique individualisée dans les filières plein-temps de l'ES II ou le dispositif sport-arts-études.
- ✓ Pour les élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap, on peut noter
  - l'augmentation du **nombre d'élèves** bénéficiant de **dispositifs inclusifs** qui passe de **77 élèves en 2013 à 246 en 2017**
  - le développement de **l'intégration** entre 2013 et 2017 :
    - De 16 à 63 places dans les classes intégrées et de 19 à 31 places dans les CMP intégrés à l'EP
    - de 48 à 136 places dans les classes intégrées du CO
    - pour le secondaire II, un dispositif spécialisé pour migrants à l'ACCES II\* (16 places en 2016, 20 en 2017) et le CESFP à l'EC Raymond-Uldry.

\*Ex-ACPO



## Bilan sur la formation – Conclusion

- ✓ Révision de la **LIP** (loi sur l'instruction publique) adoptée par le Grand Conseil.
- ✓ **Nouvelles prestations et conditions-cadres maintenues**, malgré
  - une augmentation chaque année plus importante du nombre d'élèves (+ 800 à 1000 élèves ces dernières années; + 1346 en 2017 selon les prévisions)
  - l'absence de budget voté en 2016.
- ✓ Toutefois et depuis des années, les moyens ne suivent pas pour le personnel non-enseignant des écoles (secrétaires, infirmiers, conseillers en orientation, etc.), ce qui devra impérativement être corrigé compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves.
- ✓ *"Dans un canton où le chômage reste élevé par rapport au reste de la Suisse, l'accès à une formation de haute qualité favorise l'égalité des chances et contribue à réduire la fracture sociale". (Programme de législature).*

